

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00958
Numéro SIREN : 399 292 994
Nom ou dénomination : KOOKAI

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2018 sous le numéro de dépôt 2242

Certifié conforme le 28/2/2018

[Signature]

2242

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	6 506 875	6 306 644	200 231	275 956
Fonds commercial	36 846 694	9 086 901	27 759 793	27 595 793
Autres immobilisations incorporelles	22 500		22 500	22 500
Avances sur immobilisations incorporelles	3 234		3 234	3 234
TOTAL immobilisations incorporelles	43 379 303	15 393 545	27 985 758	27 917 483
Terrains				
Constructions	15 838 923	14 269 466	1 569 457	2 132 822
Installations techniques, matériel	497 132	493 992	3 140	4 803
Autres immobilisations corporelles	906 941	9 036 636	270 305	399 183
Immobilisations en cours	1		1	1
Avances et acomptes	0		0	
TOTAL immobilisations corporelles	25 642 897	23 800 094	1 842 953	2 536 809
Participations selon la méthode du coût métré				
Autres participations	93 587	25 000	68 587	68 587
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 179		1 179	2 500
Autres immobilisations financières	1 366 493		1 366 493	1 562 438
TOTAL immobilisations financières	1 461 269	25 000	1 632 162	1 632 524
Matières premières, approvisionnements	0		0	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 762 079	1 461 578	8 300 500	9 909 008
TOTAL Stock	9 762 079	1 461 578	8 300 500	9 909 008
Avances et acomptes versés sur Commandes				82 559
Clients et comptes rattachés	2 287 547	287 621	1 999 926	3 561 288
Autres créances	8 892 499	867 752	8 024 746	7 322 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	10 286 022	1 155 373	10 024 672	10 683 734
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	12 249 544		12 249 544	1 920 252
TOTAL Disponibilités	12 249 544		12 249 544	1 920 252
Charges constatées d'avance	961 951		961 951	796 814
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL Actif	100 743 108			

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	53 553 988	15 778 194
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	35 158	35 158
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 174 311	1 174 311
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		4 967 165
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	1 174 311	6 141 476
Report à nouveau	-15 730 089	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 989 555	-20 697 254
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	327 624	405 728
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques	922 530	2 596 714
Provisions pour charges	192 670	192 670
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 481	9 150
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 167 170)	942 357	34 207 848
TOTAL Dettes financières	963 838	34 216 998
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 300 237	8 782 613
Dettes fiscales et sociales	3 534 406	3 768 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	98 554	329 205
Autres dettes	6 438 807	4 110 013
TOTAL Dettes d'exploitation	18 372 004	16 990 500
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif (V)		

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	50 420 486	6 698 262	57 118 748	61 088 013
Production vendue biens	3 716		3 716	10 535
Production vendue services	128 357	30 873	159 230	1 322 753
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			114 215	48 937
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 383 649	6 939 463
Autres produits			1 510 666	2 150 646
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			25 314 823	30 204 272
Variation de stock (marchandises)			2 411 654	4 180 619
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-9 638	3 469
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 904 513	21 952 177
Impôts, taxes et versements assimilés			1 237 994	1 424 152
Salaires et traitements			10 588 699	12 381 760
Charges sociales			3 986 963	4 584 193
Dotations aux amortissements			1 100 477	1 581 260
Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation			3 519 008	1 317 340
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			415 746	465 338
Autres charges			829 284	1 468 745
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 009 300	-8 002 978
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			38	
Autres intérêts et produits assimilés			6 918	59 521
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			-45 635	185 450
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux amortissements et provisions				39 950
Intérêts et charges assimilées			1 595 069	1 674 003
Différences négatives de change			-13 893	122 335
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 619 855	-1 591 317
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 629 154	-9 594 295

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 105 099	6 968
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 298 803
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 309 458	6 162 391
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 694 105	6 534 991
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	370 951	8 831 600
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	389 438	6 705 904
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	5 960 063	-11 604 332
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	181 160	87 005
Impôts sur les bénéfices (X)	160 194	-588 378
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 989 555	-20 697 254

Certifié conforme le 28/02/2018



**KOOKAI S.A.S.U.
au 31 août 2017**

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017**

**KOOKAI S.A.S.U.
6/10 Boulevard Foch
93800 EPINAY SUR SEINE
N° SIRET : 399 292 994 01872**



Sommaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....	5
6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....	5
7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....	6
8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	6
9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....	8
10. STOCKS.....	9
11. OPERATIONS EN DEVISES.....	9
12. CREANCES.....	10
13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	11
14. CAPITAL SOCIAL.....	11
15. PROVISIONS.....	12
16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	14
17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....	15
18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....	16
19. PERSONNEL.....	17
20. RESULTAT FINANCIER.....	17
21. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	18
22. CONSOLIDATION.....	18
23. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2017.....	19
24. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	19
25. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	21
26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....	22

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en K€.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 30 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire de KOOKAI SASU a voté une augmentation de capital en numéraire 37.776 K€, avec maintien du droit préférentiel de souscription, à libérer intégralement lors de la souscription en numéraire par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. Cette augmentation de capital a été souscrite le jour même par l'associé unique, à savoir VIVARTE (représentée par son président NOVARTEx SAS).

Le 30 juin 2017, la totalité des titres de la société KOOKAI SASU a été cédée par VIVARTE SAS à MAGI ENTREPRISES UK LTD, dont la société mère est MAGI ENTREPRISES PTY LTD.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Dans le cadre du protocole de conciliation des opérations de recapitalisation ont été réalisées au 30 Juin 17 pour 37,8 M€. Ces opérations se sont réalisées par compensation des créances détenues par VIVARTE SAS vis-à-vis de KOOKAI SASU.

Les comptes annuels de la société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent de droits au bail de magasins et de fonds de commerce, et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en Périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasin centre-ville et centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu,
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.
- Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

En K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Amortissements dérogatoires	406	139	217	328
TOTAL				

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués : si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Au 31 août 2016, l'application de cette méthode avait conduit la société à déprécier les titres de sa filiale allemande à hauteur de 25K€ et la valeur nette des titres est nulle et totalement dépréciée au 31 août 2017. Le compte courant de la filiale allemande de 881 K€ reste déprécié pour 743 K€.

Tableau des filiales et participations (en K€)

Dénomination et forme juridique	% de détention	Valeur des titres au 31.08.2017		Prêts et avances	Avals et cautions donnés	Capitaux propres au 31.08.2017 (hors résultat de la période)	Chiffre d'affaires au 31.08.2017	Résultat au 31.08.2017	Dividendes encaissés
		Brute	Nette						
KOOKAI Luxembourg	100%	69	69	-529		380	590	105	
KOOKAI Deutschland	100%	25	0	881		-742	399	9	
TOTAL		94	69	352					

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	1 366	1 366	
Autres immobilisations financières	1	1	
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 367	1 367	

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	943	0	22	921
Logiciels	5 455	130	0	5 586
Fonds de commerce, DAB	37 043	164	360	36 847
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Acomptes sur immobilisations incorporelles	3	0	0	3
Autres immobilisations incorporelles	23	0	0	23
SOUS TOTAL	43 467	294	382	43 379
CORPORELLES				
AAI constructions	15 985	147	294	15 839
Matériel et outillage	499	3	5	497
AAI mobilier	1 746	57	0	1 803
Véhicules	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	7 516	51	63	7 504
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0
SOUS TOTAL	25 747	258	362	25 643
FINANCIERES				
Titres de participations	94	0	0	94
Prêts et autres immobilisations financières	1 565	13	211	1 368
SOUS TOTAL	1 659	40	237	1 461
TOTAL	70 872	592	981	70 484

AMORTISSEMENTS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
DAB et FDC	9 447	0	360	9 087
Brevets et marques	944	0	11	933
Logiciels	5 178	195	0	5 374
SOUS TOTAL	15 570	195	371	15 394
CORPORELLES				
AAI constructions	13 852	664	247	14 269
Matériel et outillage	495	5	5	494
AAI mobilier	1 572	68	0	1 641
Véhicules				
Matériel de bureau et informatique	7 291	168	63	7 396
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	23 210	905	315	23 800
TOTAL	38 780	1 100	686	39 194

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d’acquisition (prix d’achat majoré de frais accessoires).

Des stocks assortis d’une clause de réserve de propriété sont inclus dans la valeur brute des stocks pour un montant de 2 543 K€. Il s’agit essentiellement de commandes pour la collection Automne-Hiver 2016/2017 réceptionnées mais non encore payées aux fournisseurs en date du 31 août 2017, étant précisé que l’essentiel des risques et avantages afférents à ces stocks a bien été transféré à la société.

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d’application de taux d’obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 aout 2017 s’élève à 1.462 K€ versus 2.265 K€ au 31 aout 2016, intégrant des dépréciations à caractère exceptionnel.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l’opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l’exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance en K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	421	421	
Autres créances clients	1866	1866	
Personnel et comptes rattachés	81	81	
Etat – Impôt sur les bénéfices	899	899	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 125	1 125	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	235	235	
Groupe et associés	1 127	1 127	
Débiteurs divers	5425	5 425	
Charges constatées d'avance	962	962	
TOTAL CREANCES	12 142	12 142	

Les créances d'exploitation intègrent notamment les conséquences de la mise en place en 2015 d'un gage-espèces pour un montant de 3.801 K€ dans le cadre de la signature d'un protocole d'accord intermédiaire, prorogé par avenants successifs, par les principales sociétés opérationnelles du Groupe Vivarte au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires. Bien que Kookaï soit sortie du groupe Vivarte, elle bénéficie toujours de ces lignes jusqu'à épuisement de l'encours. Kookaï ne peut procéder à de nouvelles ouvertures sur ce protocole.

Etat des Produits à recevoir :

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir	455	674
- Avoirs non parvenus		460
- Remboursements d'assurances		
- Débiteurs divers gage-espèces	3 802	1
Sous-total	4 257	1 135
TOTAL	4 257	1 135

13. **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Charges d'exploitation	962	797
Charges financières	0	0
Total	962	797

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 54 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 824 K€, et 84 K€ d'autres frais généraux.

14. **CAPITAL SOCIAL**

Le capital social s'élève à 53 554 milliers d'euros.

Evolution du capital social et des capitaux propres en K€

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	20 091 815	15 778	(14 115)
Augmentation de capital		37 776	
Provisions réglementées			(78)
Résultat de l'exercice			2 990
Montant en fin d'exercice	20 091 815	53 554	11 203
Total capitaux propres			42 351

Détail des primes, réserves et provisions réglementées en K€

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Primes d'émission, de fusion, d'apport	35	35
Réserves légale, autres réserves	1175	6 141
Report à nouveau	-15 730	
Provisions réglementées	328	406
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	-14 193	6 582

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES en K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2017
Prov. pour litiges loyers	285	123	209	96	113	199
Prov. pour litiges marques et droits économiques						
Prov. pour litiges prud'homaux	353	114	147	71	76	320
Prov. pour perte de change						
Prov. pensions, obligations simil.	193					193
Autres prov. risques et charges	1 958	242	1 797	1 797		403
Provisions médailles du travail						
TOTAL	2 789	479	2 153	1 964	189	1 115
	<i>Exploit.</i>	416	564	375	189	
	<i>Fin.</i>					
	<i>Excep.</i>	63	1 589	1 589	0	

Provision pour restructuration

La provision pour restructuration liée au Plan de Sauvegarde pour l'Emploi lancé au cours de l'exercice au 31 août 2015 a été utilisée dans sa totalité au 31 août 2017 et a donc fait l'objet d'une reprise de 1.192 K€.

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

La provision liée aux médailles du travail est restée inchangée au cours de cet exercice.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Provisions pour cartes de fidélité

Une provision au titre de la carte de fidélité du programme Kookaï est estimée à 179 K€ au 31 août 2017.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées n'ont pas fait l'objet d'une actualisation à la clôture du 31 août 2017, les incidences ayant été considérées comme nous significatif eu égard au résultat net de l'exercice. De fait, les modalités de calcul relatives à la clôture du 31 août 2017 restent inchangées.

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 69 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Valeur actualisée de l'engagement brut	518	518
Provisions pour risques et charges	193	193
Total	711	711

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En K€	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2016
A moins de 1 an	21	9	37	16 920
de 1 à 5 ans			906	17 287
Plus de 5 ans				
TOTAL	21	9	942	34 207

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

17. **DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance En K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 000	8 000		
Fournisseurs - Effets à payer	301	301		
Personnel et comptes rattachés	814	814		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	924	924		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	802	802		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	994	994		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	99	99		
Autres dettes	6 439	6 439		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	18 372	18 372		

Charges à payer

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9
Emprunts et dettes financières divers	21	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 706	3 486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24	304
Dettes fiscales et sociales	1 952	2 024
Autres dettes	43	3 712
TOTAL	6 746	9 535

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 60 K€ pour l'exercice 2016/2017 versus 60 K€ en 2015/2016.

Produits constatés d'avance

NEANT

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordées.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en K€	31/08/2017			31/08/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	50 420	6 698	57 119	52 266	8 822	61 088
Prestations de services et divers	132	31	163	1 265	68	1 333
Total	50 553	6 729	57 282	53 531	8 890	62 421

Transferts de charges

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	1 457	2 863
Achats externes	84	61
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Stocks Matières premières		
Honoraires	433	-50
Autres	445	1725
TOTAL	2 419	4 599

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 1.511 K€ sur l'exercice.

Ils correspondent principalement à la redevance brevet et marques versée par MAGI ENTREPRISES PTY LTD jusqu'au 30 juin 2017, CEC, La Halle et Steffi Lingerie (pour les chaussures/vêtements griffés « Kookaï » pour 245 K€).

19. **PERSONNEL**

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2017	31/08/2016
Cadres	98	125
Assimilés cadres	81	108
Employés	240	247
Stagiaire	1	13
Personnel mis à disposition		
Total	420	494

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. **RESULTAT FINANCIER**

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7	60
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	-46	185
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	-39	245
Dotations financières aux amortissements et provisions		40
Intérêts et charges assimilées	1 595	1 674
Différences négatives de change	-14	122
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	1 581	1 836
RESULTAT FINANCIER	-1 620	-1 591

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 106	7
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 299
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 309	6 162
Sous-total produits	9 415	10 468
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 694	6 535
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	371	8 831
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	389	6 706
Sous-total charges	3 454	22 072
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 961	(11 604)

Le résultat exceptionnel est constitué principalement :

- de coûts de restructurations de 673 K€ (charges nettes de reprises de provision),
- des royalties pour l'exploitation et l'utilisation de la marque « Kookai » en Australie et Nouvelle Zélande, payées par MAGI ENTREPRISES PTY LTD à KOOKAI SASU pour 6.957 K€ et reprises en résultat exceptionnel suite à la cession des droits relatifs à la marque « Kookai » en Australie et Nouvelle Zélande à KOOKAI ENTREPRISES UK LTD,
- de résultats de cession de magasins (charge de 406 K€ (VNC)).

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société ne sont plus consolidés dans les comptes de NOVARTEX SAS au 31 août 2017.

23. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2017

POSTES	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
En K€		
Avances et acomptes sur les immobilisations		
Participations	94	KOOKAI LUX et KOOKAI ALL
Créances rattachées à des participations		
Prêts - Dépôts et cautionnements versés		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	98	KOOKAI ESP et KOOKA ALL et KOOKAI SUI
Autres créances		
Compte Courant - Actif	881	KOOKAI ALL
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100	MAGI ENTREPRISES PTY LTD
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	525	MAGI ENTREPRISES PTY LTD
Compte Courant - Passif	529	KOOKAI LUX
Produits de participation		
Autres produits financiers	1	KOOKAI LUX
Charges financières	0	

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.
A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article
R. 123-198 11 du code de commerce.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet au cours de l'exercice, la société KOOKAI SASU n'est plus intégrée fiscalement dans le périmètre de la société NOVARTX SAS.

A ce titre, KOOKAI SASU doit désormais s'acquitter annuellement du montant de l'impôt sur les sociétés auprès de l'administration fiscale.

CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société KOOKAI SASU bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). En accord avec les textes en vigueur, la société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Le produit à recevoir comptabilisés au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2016 s'élève à 529 K€ dans les comptes de la société au 31 août 2017.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 629	5 960	-181	3 150
Réintégrations	208	0	0	208
Déductions	-284	-882	-122	-1 287
TOTAL	-2 705	5 078	-303	2 070
Impôt				
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-160			-160
Impôt sur les sociétés	-160	0	0	-160
Résultat net	-2 789	5 960	-181	2 990

Risques fiscaux

La société ne fait l'objet d'aucune vérification fiscale.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS en K€						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		406		-78		328
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		121		0		121
Autres		202		-46		156
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		210		0		210
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus values en sursis d'imposition	2 021			0	2 021	
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	2 021	939	0	-124	2 021	815
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables	0		0		0	
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ELEMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

Néant

Cautions bancaires reçues en K€

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
TOTAL	419	2 506

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 2.543 K€.
- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 142 K€.

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

NEANT

Certifié conforme le 28/2/2018.



KOOKAI

Société par Actions Simplifiée

6/10, boulevard Foch
93800 Epinay-Sur-Seine

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2017

KOOKAI

Société par Actions Simplifiée
6/10, boulevard Foch
93800 Epinay-Sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2017

A l'associé unique de la société KOOKAI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KOOKAI relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 15 février 2018

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bénédicte SABADIE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 506 875	6 306 644	200 231	275 956
Fonds commercial	36 846 694	9 086 901	27 759 793	27 595 793
Autres immobilisations incorporelles	22 500		22 500	22 500
Avances sur Immobilisations incorporelles	3 234		3 234	3 234
TOTAL immobilisations incorporelles	43 379 303	15 393 545	27 985 758	27 897 483
Terrains				
Constructions	15 838 923	14 269 466	1 569 457	2 132 822
Installations techniques, matériel	497 132	493 992	3 140	4 803
Autres immobilisations corporelles	9 306 941	9 036 636	270 305	399 183
Immobilisations en cours	1		1	1
Avances et acomptes	0		0	
TOTAL immobilisations corporelles	25 642 997	23 800 094	1 842 904	2 536 809
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	93 587	25 000	68 587	68 587
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 179		1 179	2 500
Autres immobilisations financières	1 366 493		1 366 493	1 562 438
TOTAL immobilisations financières	1 461 259	25 000	1 436 259	1 633 524
Total Actif Immobilisé (II)	70 483 560	39 218 639	31 264 921	32 067 817
Matières premières, approvisionnements	0		0	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 762 079	1 461 578	8 300 500	9 909 008
TOTAL Stock	9 762 079	1 461 578	8 300 500	9 909 008
Avances et acomptes versés sur Commandes				82 559
Clients et comptes rattachés	2 287 547	287 621	1 999 926	3 561 288
Autres créances	8 892 499	867 752	8 024 746	7 322 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	11 180 046	1 155 373	10 024 672	10 883 734
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	12 249 544		12 249 544	1 920 252
TOTAL Disponibilités	12 249 544		12 249 544	1 920 252
Charges constatées d'avance	961 951		961 951	796 814
TOTAL Actif circulant (III)	34 153 620	2 616 951	31 536 667	23 592 367
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	104 637 180	41 835 590	62 801 588	55 660 183

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)		53 553 988	15 778 194
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		35 158	35 158
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		1 174 311	1 174 311
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			4 967 165
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)			
TOTAL Réserves		1 174 311	6 141 476
Report à nouveau		-15 730 089	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		2 989 555	-20 697 254
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		327 624	405 728
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		41 842 550	1 566 330
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		922 530	2 596 714
Provisions pour charges		192 670	192 670
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		1 115 200	2 789 384
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		21 481	9 150
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 167 170)		942 357	34 207 848
TOTAL Dettes financières		963 838	34 216 998
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 300 237	8 782 613
Dettes fiscales et sociales		3 534 406	3 768 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		98 554	329 205
Autres dettes		6 438 807	4 110 013
TOTAL Dettes d'exploitation		18 372 004	16 990 500
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		19 355 842	51 207 497
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		62 801 588	55 860 183

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	50 420 486	6 698 262	57 118 748	61 088 013
Production vendue biens	3 716		3 716	10 535
Production vendue services	128 357	30 873	159 230	1 322 753
Autres produits	50 552 559	6 729 135	57 281 694	62 421 301
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			114 215	48 937
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 383 649	6 939 463
Autres produits			1 510 686	2 150 646
Total des produits d'exploitation (I)			86 290 224	71 680 348
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			25 314 823	30 204 272
Variation de stock (marchandises)			2 411 654	4 180 619
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-9 638	3 469
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			17 904 513	21 952 177
Impôts, taxes et versements assimilés			1 237 994	1 424 152
Salaires et traitements			10 588 699	12 381 760
Charges sociales			3 986 963	4 584 193
Dotations aux amortissements			1 100 477	1 581 260
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 519 008	1 317 340
Pour risques et charges : dotations aux provisions			415 746	465 338
Autres charges			829 284	1 468 745
Total des charges d'exploitation (II)			67 289 524	79 583 325
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-1 009 300	-8 002 978
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			38	
Autres intérêts et produits assimilés			6 918	59 521
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			-45 635	185 450
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			-38 679	244 971
Dotations financières aux amortissements et provisions				39 950
Intérêts et charges assimilés			1 595 069	1 674 003
Différences négatives de change			-13 893	122 335
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 581 176	1 836 288
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 619 855	-1 591 317
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 629 154	-9 594 295

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 105 099	6 968
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 298 803
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 309 458	6 162 391
Total des produits exceptionnels (VII)	9 414 557	10 468 162
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 694 105	6 534 991
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	370 951	8 831 600
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	389 438	6 705 904
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 454 494	21 072 495
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 960 063	-11 604 332
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	181 160	87 005
Impôts sur les bénéfices (X)	160 194	-588 378
TOTAL DES PRODUITS (I - II + V - VI)	7 235 103	8 273 181
TOTAL DES CHARGES (II - IV - VII - IX - X)	2 675 111	10 297 035
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 989 555	-20 697 254

**KOOKAI S.A.S.U.
au 31 août 2017**

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2016 AU 31 AOUT 2017**

**KOOKAI S.A.S.U.
6/10 Boulevard Foch
93800 EPINAY SUR SEINE
N° SIRET : 399 292 994 01872**



Sommaire

1.	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
2.	<u>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
3.	<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>3</u>
4.	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</u>	<u>4</u>
5.	<u>DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>4</u>
6.	<u>AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES.....</u>	<u>5</u>
7.	<u>IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL.....</u>	<u>6</u>
8.	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>6</u>
9.	<u>IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>8</u>
10.	<u>STOCKS.....</u>	<u>9</u>
11.	<u>OPERATIONS EN DEVISES.....</u>	<u>9</u>
12.	<u>CREANCES.....</u>	<u>10</u>
13.	<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>11</u>
14.	<u>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT.....</u>	<u>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</u>
15.	<u>CAPITAL SOCIAL.....</u>	<u>11</u>
16.	<u>PROVISIONS.....</u>	<u>12</u>
17.	<u>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>14</u>
18.	<u>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS.....</u>	<u>15</u>
19.	<u>PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES.....</u>	<u>16</u>
20.	<u>PERSONNEL.....</u>	<u>17</u>
21.	<u>RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>17</u>
22.	<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL.....</u>	<u>18</u>
23.	<u>CONSOLIDATION.....</u>	<u>18</u>
24.	<u>INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2015.....</u>	<u>19</u>
25.	<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES.....</u>	<u>19</u>
26.	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>21</u>
27.	<u>ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>22</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en K€.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 30 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire de KOOKAI SASU a voté une augmentation de capital en numéraire 37.776 K€, avec maintien du droit préférentiel de souscription, à libérer intégralement lors de la souscription en numéraire par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. Cette augmentation de capital a été souscrite le jour même par l'associé unique, à savoir VIVARTE (représentée par son président NOVARTEX SAS).

Le 30 juin 2017, la totalité des titres de la société KOOKAI SASU a été cédée par VIVARTE SAS à MAGI ENTREPRISES UK LTD, dont la société mère est MAGI ENTREPRISES PTY LTD.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, n°2015-06 et n°2016-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Dans le cadre du protocole de conciliation des opérations de recapitalisation ont été réalisées au 30 Juin 17 pour 37,8M€. Ces opérations se sont réalisées par compensation des créances détenues par Vivarte vis-à-vis de Kookai. Les comptes annuels de la société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent de droits au bail de magasins et de fonds de commerce, et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, les frais d'acquisition (honoraires, droits d'enregistrements, etc.) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Nature	Mode	Durée (années)
Constructions	Linéaire	8 à 20
Sièges	Linéaire	15 à 40
Dépôts	Linéaire	15 à 25
Murs anciens de magasins en périphérie	Linéaire	15 à 25
Murs récents de magasins en Périphérie	Linéaire	15 à 40
Murs de magasin centre-ville et centres commerciaux	Linéaire	15 à 40
Murs hors exploitation	Linéaire	33
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	5 à 10
Agencements et installations	Linéaire	5 à 8

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu,
- les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.
- Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

En K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2017
Amortissements dérogatoires	406	139	217	328
TOTAL				

7. **IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL**

NEANT

8. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Titres de participation

La valeur brute figurant au bilan est le prix d'acquisition des titres (valeur historique), éventuellement majoré des frais d'acquisition sur titres de participation.

La valeur historique des titres de participation est comparée à chaque arrêté à la valeur d'utilité de la filiale ; cette valeur d'utilité est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs et de multiples d'EBITDA ou de la quote-part de capitaux propres réévalués : si cette valeur historique des titres est inférieure à celle-ci alors une dépréciation est constituée.

Au 31 août 2016, l'application de cette méthode avait conduit la société à déprécier les titres de sa filiale allemande à hauteur de 25K€ et la valeur nette des titres est nulle et totalement dépréciée au 31 août 2017. Le compte courant de la filiale allemande de 881 K€ reste déprécié pour 743 K€.

Tableau des filiales et participations (en K€)

Dénomination et forme juridique	% de déten	Valeur des titres au 31.08.2017		Prêts et avances	Avals et cautions donnés	Capitaux propres au 31.08.2017 (hors résultat de la période)	Chiffre d'affaires au 31.08.2017	Résultat au 31.08.2017	Dividendes encaissés
		Brute	Nette						
KOOKAI Luxembourg	100%	69	69	-529		380	590	105	
KOOKAI Deutschland	100%	25	0	881		-742	399	9	
TOTAL		94	69	352					

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie.

Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôts de garantie	1 366	1 366	
Autres immobilisations financières	1	1	
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 367	1 367	

Actions Propres

NEANT

9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS (en K€)	VAL BRUTE DEBUT EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VAL BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	943	0	22	921
Logiciels	5 455	130	0	5 586
Fonds de commerce, DAB	37 043	164	360	36 847
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Acomptes sur immobilisations incorporelles	3	0	0	3
Autres immobilisations incorporelles	23	0	0	23
SOUS TOTAL	43 467	294	382	43 379
CORPORELLES				
AAI constructions	15 985	147	294	15 839
Matériel et outillage	499	3	5	497
AAI mobilier	1 746	57	0	1 803
Véhicules	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	7 516	51	63	7 504
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0
SOUS TOTAL	25 747	258	362	25 643
FINANCIERES				
Titres de participations	94	0	0	94
Prêts et autres immobilisations financières	1 565	13	211	1 368
SOUS TOTAL	1 659	40	237	1 461
TOTAL	70 872	592	981	70 484

AMORTISSEMENTS (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMUNITIONS, SORTIES ET REPRISES	AMORT. FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
DAB et FDC	9 447	0	360	9 087
Brevets et marques	944	0	11	933
Logiciels	5 178	195	0	5 374
SOUS TOTAL	15 570	195	371	15 394
CORPORELLES				
AAI constructions	13 852	664	247	14 269
Matériel et outillage	495	5	5	494
AAI mobilier	1 572	68	0	1 641
Véhicules				
Matériel de bureau et informatique	7 291	168	63	7 396
Mobilier				
Avances et acomptes sur immobilisations				
SOUS TOTAL	23 210	905	315	23 800
TOTAL	38 780	1 100	686	39 194

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat majoré de frais accessoires).

Des stocks assortis d'une clause de réserve de propriété sont inclus dans la valeur brute des stocks pour un montant de 2 543 K€. Il s'agit essentiellement de commandes pour la collection Automne-Hiver 2016/2017 réceptionnées mais non encore payées aux fournisseurs en date du 31 août 2017, étant précisé que l'essentiel des risques et avantages afférents à ces stocks a bien été transféré à la société.

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2017 s'élève à 1.462 K€ versus 2.265 K€ au 31 août 2016, intégrant des dépréciations à caractère exceptionnel.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance en K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	421	421	
Autres créances clients	1866	1866	
Personnel et comptes rattachés	81	81	
Etat – Impôt sur les bénéfices	899	899	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 125	1 125	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	235	235	
Groupe et associés	1 127	1 127	
Débiteurs divers	5425	5 425	
Charges constatées d'avance	962	962	
TOTAL CREANCES	12 142	12 142	

Les créances d'exploitation intègrent notamment les conséquences de la mise en place en 2015 d'un gage-espèces pour un montant de 3.801 K€ dans le cadre de la signature d'un protocole d'accord intermédiaire, prorogé par avenants successifs, par les principales sociétés opérationnelles du Groupe Vivarte au titre de la sécurisation des lignes d'encours de crédits documentaires. Bien que Kookaï soit sortie du groupe Vivarte, elle bénéficie toujours de ces lignes jusqu'à épuisement de l'encours. Kookaï ne peut procéder à de nouvelles ouvertures sur ce protocole.

Etat des Produits à recevoir :

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Immobilisations financières		
- Créances rattachées à des participations		
- Autres immobilisations financières		
Sous-total		
Créances		
- Factures à établir	455	674
- Avoirs non parvenus		460
- Remboursements d'assurances		
- Débiteurs divers gage-espèces	3 802	1
Sous-total	4 257	1 135
TOTAL	4 257	1 135

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Charges d'exploitation	962	797
Charges financières	0	0
Total	962	797

Les charges constatées d'avance correspondent à des loyers (dont droits d'entrée pour 54 K€ amortis sur la durée du bail) et charges locatives pour 824 K€, et 84 K€ d'autres frais généraux.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 53 554 milliers d'euros.

Evolution du capital social et des capitaux propres en K€

	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées
	Nombre d'actions	Montant	
Montant au début de l'exercice	20 091 815	15 778	(14 115)
Augmentation de capital		37 776	
Provisions réglementées			(78)
Résultat de l'exercice			2 990
Montant en fin d'exercice	20 091 815	53 554	11 203
Total capitaux propres			42 351

Détail des primes, réserves et provisions réglementées en K€

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Primes d'émission, de fusion, d'apport	35	35
Réserves légale, autres réserves	1175	6 141
Report à nouveau	-15 730	
Provisions réglementées	328	406
PRIMES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES	-14 193	6 582

15. PROVISIONS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES en K€	31/08/2016	DOTATIONS	REPRISES	REPRISES UTILISEES	REPRISES NON UTILISEES	31/08/2017
Prov. pour litiges loyers	285	123	209	96	113	199
Prov. pour litiges marques et droits économiques						
Prov. pour litiges prud'homaux	353	114	147	71	76	320
Prov. pour perte de change						
Prov. pensions, obligations simil.	193					193
Autres prov. risques et charges	1 958	242	1 797	1 797		403
Provisions médailles du travail						
TOTAL	2 789	479	2 153	1 964	189	1 115
	<i>Exploit.</i>	416	564	375	189	
	<i>Fin.</i>					
	<i>Excep.</i>	63	1 589	1 589	0	

Provision pour restructuration

La provision pour restructuration liée au Plan de Sauvegarde pour l'Emploi lancé au cours de l'exercice au 31 août 2015 a été utilisée dans sa totalité au 31 août 2017 et a donc fait l'objet d'une reprise de 1.192 K€.

Provision Médailles du travail

Les médailles du travail font l'objet d'une évaluation selon une méthode prospective. La valorisation des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, du taux de réclamation ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et taux d'actualisation) ; l'âge de départ en retraite retenu est de 65 ans.

La provision liée aux médailles du travail est restée inchangée au cours de cet exercice.

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Autres provisions pour risques et charges

Provisions pour cartes de fidélité

Une provision au titre de la carte de fidélité du programme Kookaï est estimée à 179 K€ au 31 août 2017.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

Les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées n'ont pas fait l'objet d'une actualisation à la clôture du 31 août 2017, les incidences ayant été considérées comme nous significatif eu égard au résultat net de l'exercice. De fait, les modalités de calcul relatives à la clôture du 31 août 2017 restent inchangées.

Les coûts de prestations de retraite et assimilées (indemnités de départ, compléments de retraite) au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés dans les comptes.

Ces différentes prestations font l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

A l'exception de la part couverte par un contrat d'assurance, les indemnités brutes de départ en retraite sont provisionnées en charges à payer pour un montant de 69 K€.

Les charges sociales relatives aux indemnités de départ en retraite sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Valeur actualisée de l'engagement brut	518	518
Provisions pour risques et charges	193	193
Total	711	711

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements de retraite sont les suivants :

- Taux moyen de turn-over des 5 dernières années normatives par pôle et par catégorie de personnel
- Table de mortalité : TH/TF 00 – 02
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux de revalorisation des salaires : 2,00%
- Age de départ à la retraite : 65 ans pour toutes les catégories socio-professionnelles
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire

16. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En K€	EMPRUNTS ET DETTES			
	AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		DIVERS	
	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2017	31/08/2016
A moins de 1 an	21	9	37	16 920
de 1 à 5 ans			906	17 287
Plus de 5 ans				
TOTAL	21	9	942	34 207

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

17. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance En K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 000	8 000		
Fournisseurs - Effets à payer	301	301		
Personnel et comptes rattachés	814	814		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	924	924		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	802	802		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	994	994		
Dettes immobilisations et comptes rattachés	99	99		
Autres dettes	6 439	6 439		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	18 372	18 372		

Charges à payer

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9
Emprunts et dettes financières divers	21	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 706	3 486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24	304
Dettes fiscales et sociales	1 952	2 024
Autres dettes	43	3 712
TOTAL	6 746	9 535

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 60 K€ pour l'exercice 2016/2017 versus 60 K€ en 2015/2016.

Produits constatés d'avance

NEANT

18. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en K€	31/08/2017			31/08/2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	50 420	6 698	57 119	52 266	8 822	61 088
Prestations de services et divers	132	31	163	1 265	68	1 333
Total	50 553	6 729	57 282	53 531	8 890	62 421

Transferts de charges

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et transactions	1 457	2 863
Achats externes	84	61
Indemnités d'assurance		
Créances irrécouvrables		
Stocks Matières premières		
Honoraires	433	-50
Autres	445	1725
TOTAL	2 419	4 599

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 1.511 K€ sur l'exercice.

Ils correspondent principalement à la redevance brevet et marques versée par MAGI ENTREPRISES PTY LTD jusqu'au 30 juin 2017, CEC, La Halle et Steffi Lingerie (pour les chaussures/vêtements griffées « Kookaï » pour 245 K€).

19. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

CATEGORIE	31/08/2017	31/08/2016
Cadres	98	125
Assimilés cadres	81	108
Employés	240	247
Stagiaire	1	13
Personnel mis à disposition		
Total	420	494

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

NEANT

20. RESULTAT FINANCIER

En K€	31/08/2017	31/08/2016
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7	60
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	-46	185
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
Sous-total produits	-39	245
Dotations financières aux amortissements et provisions		40
Intérêts et charges assimilées	1 595	1 674
Différences négatives de change	-14	122
Charges nettes sur cessions de VMP		
Sous-total charges	1 581	1 836
RESULTAT FINANCIER	-1 620	-1 591

21. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 106	7
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 299
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 309	6 162
Sous-total produits	9 415	10 468
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 694	6 535
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	371	8 831
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	389	6 706
Sous-total charges	3 454	22 072
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 961	(11 604)

Le résultat exceptionnel est constitué principalement :

- de coûts de restructurations de 673 K€ (charges nettes de reprises de provision),
- des royalties pour l'exploitation et l'utilisation de la marque « Kookai » en Australie et Nouvelle Zélande, payées par MAGI ENTREPRISES PTY LTD à KOOKAI SASU pour 6.957 K€ et reprises en résultat exceptionnel suite à la cession des droits relatifs à la marque « Kookai » en Australie et Nouvelle Zélande à KOOKAI ENTREPRISES UK LTD,
- de résultats de cession de magasins (charge de 406 K€ (VNC)).

22. CONSOLIDATION

Les comptes de la société ne sont plus consolidés dans les comptes de NOVARTEx SAS au 31 août 2017.

23. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES AU 31/08/2017

POSTES	MONTANTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
En K€		
Avances et acomptes sur les immobilisations		
Participations	94	KOOKAI LUX et KOOKAI ALL
Créances rattachées à des participations		
Prêts - Dépôts et cautionnements versés		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	98	KOOKAI ESP et KOOKAI ALL et KOOKAI SUI
Autres créances		
Compte Courant - Actif	881	KOOKAI ALL
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100	MAGI ENTREPRISES PTY LTD
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	525	MAGI ENTREPRISES PTY LTD
Compte Courant - Passif	529	KOOKAI LUX
Produits de participation		
Autres produits financiers	1	KOOKAI LUX
Charges financières	0	

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11 du code de commerce.

24. IMPOTS SUR LES BENEFICES

Aux termes d'une convention spécialement conclue à cet effet au cours de l'exercice, la société KOOKAI SASU n'est plus intégrée fiscalement dans le périmètre de la société NOVARTEX SAS.

A ce titre, KOOKAI SASU doit désormais s'acquitter annuellement du montant de l'impôt sur les sociétés auprès de l'administration fiscale.

CICE

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société KOOKAI SASU bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). En accord avec les textes en vigueur, la société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration de l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a contribué aux efforts entrepris par la société en matière d'avantages au personnel et d'investissement.

Le produit à recevoir comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées depuis le 1er septembre 2016 s'élève à 529 K€ dans les comptes de la société au 31 août 2017.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 629	5 960	-181	3 150
Réintégrations	208	0	0	208
Déductions	-284	-882	-122	-1 287
TOTAL	-2 705	5 078	-303	2 070
Impôt				
Contribution additionnelle				
Crédits d'impôt	-160			-160
Impôt sur les sociétés	-160	0	0	-160
Résultat net	-2 789	5 960	-181	2 990

Risques fiscaux

La société ne fait l'objet d'aucune vérification fiscale.

Situation fiscale latente ou différée

VARIATION DES BASES D'IMPÔTS DIFFÈRES OU LATENTS en K€						
	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires		406		-78		328
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déductibles temporairement						
31. A déduire l'année suivante						
Participation des salariés		121		0		121
Autres		202		-46		156
32. A déduire ultérieurement						
Provision pour retraite		210		0		210
Autres						
4. Produits non taxables temporairement						
Plus values en sursis d'imposition	2 021			0	2 021	
5. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
TOTAL	2 021	939	0	-124	2 021	815
II. ÉLÉMENTS A IMPUTER						
1. Déficits reportables	0		0		0	
2. Amortissements différés						
3. Moins-values à long terme						
4. Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Devises

Néant

Cautions bancaires reçues en K€

BANQUES	ENCOURS BAUX	ENCOURS DOUANES
TOTAL	419	2 506

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 2.543 K€.
- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2017 en matière de crédits documentaires : 142 K€.

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

NEANT

Certifié conforme le 28/2/2018



KOOKAI

Société par actions simplifiée au capital de 53 553 987,53 euros
Siège social : 6-10 Boulevard Foch – 93800 Epinay-sur-Seine
RCS BOBIGNY 399 292 994

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 23 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit,

le 23 février 2018 à 10 heures 30,

au siège social,

la société KOOKAI SAS, société par actions simplifiée à associé unique, représentée par Robert Cromb, en sa qualité de Président,

associée unique de la société KOOKAI, société par actions simplifiée au capital de 53 553 987,53 euros, dont le siège social est sis 6-10 Boulevard Foch, 93800 Epinay-sur-Seine, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 399 292 994 (la "Société"), convoquée en réunion par le Président de la Société,

rappelle qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion,
- Rapport du Président,
- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2017,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 et des charges non déductibles,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Nomination de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs ;

indique que la société DELOITTE et Associés, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée,

indique que Monsieur Kamal Issimdar et Monsieur Willy Rodrigues, représentants du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, assistent à la réunion.

prend en conséquence les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes,

approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 se soldant par un bénéfice de 2 989 555 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

approuve le montant des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, qui s'élèvent à un montant global de 5 K€, et l'impôt correspondant s'élevant à 2 K€,

et en conséquence, **donne quitus** au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 août 2017.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion,

constatant que l'exercice clos le 31 août 2017 se solde par un bénéfice de 2 989 555 euros et qu'il existe un report à nouveau négatif de 15 730 089 euros,

décide de d'affecter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau,

constate que le solde du report à nouveau est en conséquence ramené à -12 740 534 euros.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été en distribution au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique indique qu'aucune des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et devant faire l'objet d'une mention au registre des décisions de l'Associé Unique n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

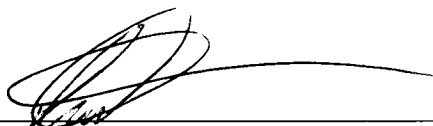
QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion,

décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex pour une durée de six ans, en remplacement de DELOITTE et Associés, dont le mandat arrive à expiration.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion,
confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



MAGI ENTREPRISES UK LIMITED

Représentée par Monsieur Rob Cromb, son représentant légal

Certifié conforme le 28/2/2018



KOOKAI

Société par actions simplifiée au capital de 53 553 987,53 euros
Siège social : 6-10 Boulevard Foch – 93800 Epinay-sur-Seine
RCS BOBIGNY 399 292 994

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A L'ASSOCIE UNIQUE

Cher Associé Unique,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, je vous ai convoqué afin de vous présenter les comptes annuels de la Société et le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice clos le 31 août 2017 et soumettre à votre approbation les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires vous seront donnés quant aux pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

Situation et évolution de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, les événements significatifs ont été les suivants :

- le 30 juin 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire de KOOKAI SASU a voté une augmentation de capital en numéraire 37.776 K€, avec maintien du droit préférentiel de souscription, à libérer intégralement lors de la souscription en numéraire par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. Cette augmentation de capital a été souscrite le jour même par l'associé unique, à savoir VIVARTE (représentée par son président NOVARTEX SAS).
- le 30 juin 2017, la totalité des titres de la société KOOKAI SASU a été cédée par VIVARTE SAS à MAGI ENTREPRISES UK LTD, dont la société mère est MAGI ENTREPRISES PTY LTD.

Les commentaires relatifs à l'évolution de la Société sont précisés en II. ci-après.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Depuis le début de l'exercice en cours, la performance financière de la Société est conforme à celle établie dans le budget 2017/2018.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Néant

Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, je vous précise qu'aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été entreprise par la Société au cours de l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Succursales existantes

- AIX-EN-PROVENCE
- ANGERS
- ANNECY
- ANNEMASSE
- ARRAS
- AUXERRE
- BEGLÉS
- BORDEAUX MERIGNAC
- BORDEAUX PORTE-DIJEUX
- CAEN
- BOULOGNE
- CHAMBERY
- CRETEIL
- LA DEFENSE
- DIJON
- GRENOBLE
- LIMOGES
- LYON REPUBLIQUE
- LYON PART DIEU
- MARSEILLE
- METZ
- MONTPELLIER LOGE
- MONTPELLIER ODYSSEUM
- NANCY
- NANTES BEAULIEU
- NANTES
- NICE CAP 3000
- NIMES
- ORLEANS
- PARIS ABESSES
- PARIS CANETTES
- PARIS FAUBOURG SAINT-ANTOINE
- PARIS GENERAL LECLERC

- PARIS SAINTE-OPPORTUNE
- PARIS PASSY
- PARIS RUE DE RENNES
- PARIS SAINT-ANTOINE
- PARIS RUE DU COMMERCE
- PARLY 2
- PAU LESCAR
- REIMS
- ROUEN
- STRASBOURG ARCADES
- STRASBOURG RIVETOILE
- TARBES
- TOULOUSE OCCITANIA
- TOURS
- VELIZY 2
- VERSAILLES
- VILLENEUVE D'ASQ
- VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
- VINCENNES

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés contrôlées

La Société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

- KOOKAI LUXEMBOURG (100 %),
- KOOKAI DEUTSCHLAND (100 %).

Aucune de ces sociétés ne détient aucune participation dans notre Société.

La Société ne détient aucune de ses propres actions.

II. RESULTATS DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Examen des comptes et résultats de la Société

Les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2017.

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 que je sou mets à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos le 31 août 2017 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 57 281 694 euros contre 62 421 301 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 8%.

Les charges d'exploitation se sont élevées quant à elles, à 67 299 524 euros contre 79 563 325 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 15%.

Ces charges se décomposent de la manière suivante :

- Achats de marchandises : 25 314 823 euros contre 30 204 272 euros pour l'exercice précédent,
- Variation de stock (marchandises) : 2 411 654 euros contre 4 180 619 euros pour l'exercice précédent,
- Achats de matières premières et autres approvisionnements : - 9 638 euros contre 3 469 euros pour l'exercice précédent,
- Autres achats et charges externes : 17 904 513 euros, contre 21 952 177 euros pour l'exercice précédent,
- Impôts, taxes et versements assimilés : 1 237 994 euros, contre 1 424 152 euros pour l'exercice précédent,
- Salaires et traitements : 10 588 699 euros, contre 12 381 760 euros pour l'exercice précédent,
- Charges sociales : 3 986 963 euros, contre 4 584 193 euros pour l'exercice précédent,
- Dotations aux amortissements : 1 100 477 euros contre 1 581 260 euros pour l'exercice précédent,
- Dotations aux provisions : 3 519 008 euros contre 1 317 340 euros pour l'exercice précédent,
- Dotations pour risques et charges : 415 746 euros contre 465 338 euros pour l'exercice précédent,
- Autres charges : 829 284 euros contre 1 468 745 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier négatif de - 1 619 855 euros ressort pour l'exercice à - 2 629 154 euros, contre - 9 594 295 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de 5 960 063 euros, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise qui s'est élevée à 181 160 euros et de l'impôt sur les bénéfices de 160°194 euros, l'exercice clos le 31 août 2017 se traduit par un bénéfice de 2 989°555 euros contre une perte de 20 697 254 euros pour l'exercice précédent.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés.

Résultats des filiales et sociétés contrôlées

- KOOKAI LUXEMBOURG (100 %) : CA de 0,6 M€ et résultat net de 0,1 M€,
- KOOKAI DEUTSCHLAND (100 %) : CA de 0,4 M€ et résultat net de 0 M€.

Dépenses non déductibles.

Le montant des dépenses et charges non admises en déduction du résultat fiscal engagées au cours de l'exercice écoulé s'élève à la somme totale de 5 K€, l'impôt correspondant s'élevant à 2 K€.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Rapport de gestion : modèle type de tableaux utilisés pour présenter les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients (Annexe 4-1 à l'article A 441-2)	Article D. 441-I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Montant total des factures concernées (TTC)		-6 000 €	370 000 €	1 129 000 €	258 000 €	1 751 000 €		-182 000 €	330 000 €	14 000 €	17 000 €	179 000 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,00%	-0,02%	1,11%	3,39%	0,78%	5,26%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	-0,27%	0,48%	0,02%	0,02%	0,26%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuse ou non comptabilisées												
Montant total des factures exclues (TTC)	0,00 €						875 000,00 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels :		30	jours		Délais contractuels :			Retail succ : immédiat Retail aff : 10 jours Retail corner : 60 jours Wholesale : 30 jours Internet : immédiat			
	Délais légaux :		idem		Délais légaux :			idem				

Montant des prêts à moins de deux ans consentis par la Société à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant

Néant

III. AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 font ainsi apparaître un bénéfice de 2 989°555 euros.

Compte tenu de l'existence de pertes antérieures, je vous propose de l'affecter en totalité au compte de report à nouveau, dont le solde du report serait en conséquence ramené à -12 740 534 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 42°350°546 euros.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été en distribution au titre des trois derniers exercices.

IV. CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et devant faire l'objet d'une mention au registre des décisions de l'Associé Unique n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

V. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Le mandat de votre président n'arrive pas à expiration.

En revanche, les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration.

Il est proposé de nommer PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, en remplacement de DELOITTE, pour la mission de Commissaires aux comptes titulaire.

Je propose par ailleurs proposé de ne pas remplacer le Commissaire aux comptes suppléant.

Il est proposé enfin de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de vos décisions qui sera établi à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

En conclusion, vous voudrez bien donner quitus à votre Président de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous êtes appelés à vous prononcer.

Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 qui sont soumis à votre approbation vont vous être présentés en détail. Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

Enfin vous voudrez bien vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux comptes relate dans son rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission.

Votre Président vous invite, après la lecture du rapport présenté par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

C'est dans ces conditions qu'il vous est demandé d'adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président